



le brouillard fédéral autour des aéroports régionaux

Question orale - 08/04/2013 - Latifa Gahouchi - Parlement wallon - Aéroports

Destinataire

André Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation, des Sports et de la politique aéroportuaire

Question

Les aéroports de Charleroi et Liège sont mis sous le feu nourri des autorités fédérales du trafic aérien. Celles-ci demandent que des investissements soient réalisés à hauteur de 24 millions d'euros. Des travaux nécessaires pour garantir l'exploitation, semble-t-il, des deux aéroports wallons par temps de basse visibilité. Des travaux qui, s'ils ne sont pas réalisés pourraient limiter les opérations au sein de ces deux fleurons aériens régionaux.

D'après le journal l'Echo, la facture s'élèverait à 15 millions pour Liège et 9 millions pour Charleroi. On parle notamment pour Liège de l'installation d'un radar d'approche, d'un radar de sol, du remplacement d'instruments d'aide à l'atterrissage et la rénovation urgente de la tour de contrôle. Pour Charleroi, outre les deux radars précités, il semble qu'un télémètre de nuages soit requis.

Le fédéral insiste apparemment sur le caractère urgent de ces investissements : ils doivent être commandés dès cette année pour être réalisés à temps. Il semblerait même qu'à défaut d'une décision rapide du Gouvernement wallon et sans retour d'une information favorable sur ces investissements requis par la Direction générale du transport aérien ou Belgocontrol, celle-ci limitera la capacité des aéroports wallons.

La DGTA aurait, peut-on lire, toléré jusqu'ici l'absence des radars, mais elle serait arrivée à la limite de sa patience. Sans instruments d'aide à l'atterrissage (ILS), Liège airport pourrait même fermer ses portes lors des jours de brouillard? Une situation qu'aucun des deux aéroports ne peut évidemment se permettre. Il semble que cet ILS serait en fin de vie à Liège.

BSCA et Liège sont-ils au fait de devoir assumer une partie de ces coûts ? La Sowaer est-elle en capacité de financer ces investissements ? Celle-ci semblerait demander que les dividendes d'1,5 millions euros pour le BSCA soient affectés au financement des radars.

Je passe du brouillard à la neige : il semble que les rudes conditions hivernales que nous avons connues cet hiver ont occasionné une dépense de 500.000 euros pour l'aéroport de Charleroi. Monsieur Cloquet évoque un coût journalier par temps neigeux de 5 à 10.000 euros destinés à déneiger le tarmac et le rendre accessible au trafic aérien. 562 tonnes de cryotech, un produit un peu moins corrosif que le sel, a notamment été utilisé. Soit trois fois plus que d'habitude. Ce produit est plus coûteux que du simple chlorure de sodium. Le dégivrage des avions a également coûté cher cet hiver. Les ouvriers ont dû répéter cette opération à 1.400 reprises, contre 760 fois l'hiver dernier. De quoi occasionner 400 heures supplémentaires pour les ouvriers. Ceci et des vents contraires n'a pas empêché le déroutage d'une trentaine de vols vers Liège et Bruxelles.

Pouvez-vous indiquer si la Région intervient pour ces dépenses exceptionnelles ?